



Barrière de langage durant accident de voiture

Par **zukub**, le **18/06/2024** à **20:33**

Bonjour,rrnrnJe viens d'avoir un accident avec des Allemands. Leur véhicule s'est déporté sur la gauche et a rayé ma gente en m'entraînant sur plusieurs mètres.rrnrnDonc nous nous garons tous les deux pour essayer de discuter, et là il me dit qu'il ne comprends pas le Français, je lui demande donc s'il comprends l'Anglais mais j'obtiens la même réponse.rrnrnJ'appelle donc le 17 en demandant s'ils pouvaient venir nous aider dans cette situation confuse mais ils me répondent que non, il faut prendre des photos et les envoyer à l'assurance.rrnrnJe prends donc des photos et je leur dis qu'il faut qu'ils fassent la même chose mais ils ne répondent pas. Et je n'ai même pas l'impression qu'ils aient pris un quelconque cliché de ma voiture. Eux comme moi n'avaient pas de constats a l'amiable.rrnrnMa question est : si j'envoie mes photos a l'assurance, comment vont ils remonter jusqu'à eux ? Par leur plaque d'immatriculation ? Vont ils pour cela demander l'aide de la police Allemande ? Cela va t'il donner lieu a une enquête lourde à gérer avec convocations et autres ? En clair est ce qu'il vaut la peine que j'envoie ces photos pour une gente esquinlée ou vaut il mieux que je laisse faire les choses au lieu de rentrer dans une situation plus que complexe ? Je suis un sceptique quand au fait que des Allemands ne comprennent pas l'Anglais. Je me demande si je ne suis pas tombé sur des gens qui conduisaient sans assurance et qui voulaient éviter toute procédure.rrnrnJ'ai demandé à l'agent de police si je pouvais être poursuivi pour délit de fuite mais elle m'a répondu que non puisque je les ai appelé ? Cela veut il dire que mon appel est conservé et peut être utilisé en cas de conflit ?rrnrnMerci infiniment.